



Gilles Godin
Administrateur

Beresford (Nouveau-Brunswick) Canada

Champs d'expertise

- Gouvernance
- Administration
- Service à la clientèle

Parcours

Gilles Godin œuvre au sein de notre institution depuis 1989. Ayant cumulé deux mandats de neuf ans au conseil d'administration de la Caisse populaire de Beresford, il y est réélu en 2011 jusqu'au 1^{er} janvier 2016, date du regroupement sous UNI Coopération financière. Pendant ces années, il occupa le poste de président du conseil durant de nombreuses années. Il fut également nommé président de l'Association des Président.e.s des Caisses populaires acadiennes en 2006 pour un mandat de trois ans. En marge de ces activités, M. Godin fut élu au conseil d'administration de la Fédération en 2009. Il siège aujourd'hui au conseil d'administration de la nouvelle entité.

Pendant plus de trente années, Gilles Godin a œuvré au sein de la fonction publique du Nouveau-Brunswick. Son parcours professionnel lui a permis entre autres d'acquérir de solides habiletés dans le domaine de la gestion et du service à la clientèle, tant au niveau local que régional.

M. Godin a bien su faire profiter sa communauté de ses compétences polyvalentes, entre autres par son implication de plus de quinze ans auprès des jeunes à titre d'entraîneur de hockey.

Profitant de sa retraite en cultivant sa passion pour le sport, il pratique notamment la natation et le volleyball. Également passionné par la nature, M. Godin aime s'adonner à la randonnée en plein air et le jardinage, et se découvre un intérêt grandissant pour le recyclage.

Fonctions au sein du conseil d'administration et de ses comités

- Membre du conseil d'administration
- Président du comité de révision et gouvernance
- Membre du comité de gestion du rendement et rémunération du chef de la direction
- Membre du comité de nomination

Formation relative à la gouvernance

- Modèle de gouvernance par politiques (Carver)
- Risque de gouvernance
- Gestion intégrée des risques et risques stratégiques
- Risque de crédit
- Conformité réglementaire
- Risque financier (capital, liquidité et rentabilité)
- Risque rémunération
- Risque opérationnel
- Risque de marché (placements et taux d'intérêt)
- Risque financier (comptabilité)